



## Changement d'agence immobilière

Par **smirgold**, le **12/07/2009** à **19:29**

Bonjour,

Je suis locataire depuis plus de trois ans . C'est une agence qui s'occupe de mon logement.

Depuis toujours je paye mon loyer par prélèvement automatique le 8 de chaque mois.

Depuis ce mois-ci l'agence a été rachetée par un grand groupe immobilier , j'ai reçu un courrier cette semaine me demandant de leur payer mon loyer du mois de juillet (ce qui a été déjà fait pas prélèvement sur le compte de l'ancienne agence).J'ai reçu un courrier de rappel (et oui déjà) m'indiquant que je n'avais pas payé .....je pense que tout sera résolu bientôt mais malheureusement pour moi la nouvelle agence exige que le prélèvement passe le premier de chaque mois et non le huit comme j'en avais l'habitude , je leurs ai expliqué que ne pouvais pas faire autrement car je suis payée que le 5 , ils m'ont dit que ce n'était pas leur problème et que j'aurais des pénalités :-(

Je suis perdue et ne sais pas quoi faire!!!Avec l'autre agence je n'ai jamais eu de problème et avec eux ça risque de ne pas convenir!!!

Que dois je faire?

Merci d'avance